Coronavirus (COVID-19)





Le 15 mars 2020

Message à tous les organismes œuvrant dans la communauté auprès des personnes aînées

En raison de la progression de la maladie à coronavirus COVID-19 dans le monde et de l'apparition graduelle de cas d'infection au Québec et en raison de votre présence active auprès des aînés de nos communautés, nous souhaitons vous partager certains renseignements et certaines consignes de prévention qui prévalent en toute situation, mais tout particulièrement auprès des personnes aînées, dont certaines pourraient être plus vulnérables à cette infection.

Tout d'abord, depuis samedi le 14 mars 2020, toutes les visites dans les hôpitaux, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les ressources intermédiaires (RI), les ressources de type familial (RTF) ainsi que dans les résidences privées pour aînées (RPA) sont interdites. Des exceptions s'appliquent toutefois pour des raisons humanitaires, comme dans une situation de fin de vie.

De plus, il est demandé aux personnes âgées de 70 ans et plus, de rester chez elles, autant que possible, pour une durée indéterminée, sauf en cas de nécessité ou d'exception, comme pour se présenter à un rendez-vous médical important. Il est également demandé aux familles de trouver des solutions alternatives pour prendre soin des enfants qui n'impliquent pas les grands-parents qui sont âgés de plus de 70 ans ou qui sont malades.

Nous en profitons pour vous informer que des mesures de prévention et de contrôle des infections sont mises en place dans les CHSLD, les RI-RTF et les RPA. Ces mesures sont également prises par les travailleurs qui donnent des services au domicile des aînés ou des personnes vulnérables. Ces mesures prévoient notamment qu'aucun travailleur ne puisse se présenter dans un milieu de travail ou dans un domicile s'il présente des symptômes d'allure grippale ou s'il revient d'un voyage à l'extérieur du Canada depuis moins de 14 jours.

Il est également prévu que toute personne, peu importe son âge, qui revient d'un voyage d'un pays étranger depuis le 12 mars soit en isolement volontaire pour 14 jours. De plus, les personnes qui présentent des symptômes d'allure grippale tels que de la toux, de la fièvre ou des difficultés respiratoires, doivent composer, sans frais, le 1 877 644-4545.

Pour en savoir davantage sur la COVID-19 et l'évolution de la situation, ou pour obtenir plus de renseignements sur les mesures préventives à adopter, nous vous invitons à consulter le site Québec.ca.



